

# Viens



**BULLETIN MUNICIPAL**



**Juillet 2015 - n°2**

(\*) Tableau réalisé par les "marcheuses du mercredi", à l'occasion du Festival de l'Art et de l'Hospitalité en juillet 2014

## INFORMATION COMMUNICATION

Si vous souhaitez recevoir  
les prochains bulletins  
municipaux par mél,  
transmettez votre adresse  
mél à la mairie de Viens :  
[commune-de-viens@wanadoo.fr](mailto:commune-de-viens@wanadoo.fr)



et  
préserver notre environnement

A l'occasion de l'élection de Mme Mireille DUMESTE aux fonctions de première magistrate de la commune de Viens, le Conseil municipal souhaite entretenir avec vous, Viensoises et Viensois, une relation plus étroite au travers notamment d'une communication basée sur le bulletin municipal et sur une "Lettre du Maire" régulière sur laquelle vous trouverez les informations sur les actions de la municipalité. Cette lettre vous informera aussi sur l'actualité locale ou nationale, et pourra également vous apporter une aide sur certaines démarches administratives.

Notre équipe municipale, soucieuse du respect de l'environnement, distribuera cette lettre uniquement par voie numérique. Quelques exemplaires seront tout de même disponibles en mairie et dans les lieux publics.

Si vous souhaitez recevoir la "Lettre du Maire" par mél, inscrivez-vous en transmettant votre adresse mél à la mairie de Viens :  
[commune-de-viens@wanadoo.fr](mailto:commune-de-viens@wanadoo.fr)

L'équipe municipale

## L'ÉDITO DU MAIRE

Lors du conseil municipal du 29 juin, j'ai été élue maire. Je souhaite d'abord remercier Jean-Pierre PEYRON d'avoir accepté de rester maire encore un an pour que le passage de témoin se fasse tranquillement, en me préparant à mes futures fonctions. Loin de prétendre tout savoir, j'ai surtout pris la mesure des tâches qui m'attendent. Gérer une commune, dans le contexte actuel où les collectivités territoriales de proximité semblent en voie de disparition par la réduction de leurs compétences et l'asphyxie budgétaire est un vrai défi surtout quand on a la prétention de vouloir défendre les services publics, l'aménagement du territoire respectant l'égalité d'accès pour tous et le développement local. Mais forte d'une équipe municipale volontaire, je compte également sur la participation des Viensois(es) pour relever ce défi en réalisant des projets qui amélioreront le mieux vivre ensemble à Viens.

Mireille Dumeste, Maire de Viens

Fidèle aux engagements que j'ai pris devant vous à l'issue du dernier scrutin municipal, j'ai cessé d'exercer mes fonctions de maire le 29 juin après plus de 27 ans passés au service de notre Commune.

Ce n'est pas sans un véritable pincement de cœur que je quitte cette fonction et tous ceux et celles qui m'ont aidé à l'exercer, notamment les agents municipaux dont je salue le dévouement.

Je reste conseiller municipal et conseiller communautaire avec le même souci de défendre au mieux les intérêts de Viens.

En devenant première magistrate, Mireille Dumeste est aussi la première femme de notre histoire communale à occuper cette fonction.

Je la remercie de son engagement et l'assure de mon soutien indéfectible.

Viens dispose d'une équipe municipale en laquelle j'ai pleinement confiance pour conduire les changements nécessaires avec la même volonté de servir la Commune et ses habitants.

Jean-Pierre Peyron, conseiller municipal, Maire de Viens jusqu'au 29 juin 2015

## Un poulailler dans la cour de l'ALSH

### **Respect de l'environnement, c'est facile, pas cher, écolo**

L'ALSH, l'école et les employés municipaux font partie de ces intrépides à avoir tenté l'aventure, bien décidés à adopter la "poule attitude".

La commune de Viens participe à l'opération "Coup de poule", lancée par le SIRTOM. Depuis début mars, notre école réduit ses déchets avec une double mise en place, celle d'un composteur et d'un poulailler. Les enfants ont appris à recycler tous les déchets de la cantine et les restes de repas. Une série d'interventions a été nécessaire pour faire découvrir à nos jeunes écoliers des moyens de gestion des déchets. Cette initiative a un but pédagogique : faire comprendre aux enfants qu'il faut être attentif à ce qu'on jette à la poubelle. La basse-cour est située dans l'enceinte de l'Alsh et les 2 composteurs dans la cour de l'école. L'équipement a été réalisé par Thierry (le poulailler et l'enclos grillagé autour de l'abri) afin que nos gallinacés puissent picorer en toute tranquillité. Enfin, de la paille a été posée afin qu'elles puissent se réfugier à l'intérieur pour nicher et le soir dormir protégées. Avec un toit étanche, une trappe pour récupérer les œufs, rien ne manque. La décoration a été réalisée par

les enfants. Rigolotes, ces gratteuses donnent déjà des œufs. Pendant les vacances scolaires, ce sont les enfants de l'Alsh qui s'occupent des poules et le week-end des volontaires. Vos enfants œuvrent pour le bien-être de notre planète. Merci à Olivia Gilly du service communication du Sirtom d'Apt et à Thierry.



*Vous aussi, en tant qu'habitant, vous pouvez, comme les enfants, participer à l'opération coup de poule, en adoptant deux gallines pour participer à la réduction de nos déchets. Il suffit de s'inscrire à l'opération « poules » : [contact@sirtom-apt.fr](mailto:contact@sirtom-apt.fr) ou téléphone : 04 90 04 80 21*

## Ecole

A l'occasion de l'exposition « I peintre, I toile, I mairie de village » organisée par la CCPAL, les élèves de CP/CEI de Mme ALBAREL sont venus visiter la salle des mariages. Ils ont pu observer le tableau de l'artiste Patricia ROUSSEL (ci-contre). Ce fut aussi l'occasion de parler des symboles de la République et d'évoquer l'histoire du patrimoine de Viens.



Mme ALBAREL avec les élèves de CP/CEI



## Rencontre avec l'artiste peintre René Métayer

Un projet réalisé puis fêté à Viens, lors d'un goûter avec l'artiste René Métayer, sa femme, les enfants des classes de Viens (PS/MS/GS/CP), Marie-Pierre Albarel, Audrey Eymony, Claire Poutrain. C'est suite à la visite de l'exposition - La réalité porte le rêve - à la chapelle Saint Ferréol en juin 2014, et dans le cadre d'un projet de classes Art et Recyclage que ce tableau est né. Les enfants ont rencontré et travaillé avec l'artiste peintre, afin de réaliser l'œuvre sur le thème des poules. Ce tableau est confectionné avec des boîtes de conserves, du métal découpé, des tissus, des collages, l'encadrement en bois de récupération

a été fait par Thierry Hudler. Le tableau, œuvre collective est accroché dans la salle de restauration scolaire à Viens. Merci à René Métayer, un homme généreux, passionné et passionnant qui s'est intéressé à vos enfants.

René Métayer né en 1935 à Saint Andiol (13) est peintre provençal. Il a illustré de nombreux poèmes de Serge Bec, ses toiles se trouvent aux quatre coins du monde : Etats-

Unis, Allemagne, Suisse, et bien sûr en Provence. Musicien (flûtiste), il a été directeur de l'Ecole de Musique d'Apt pendant 25 ans.



## Projet de construction d'une nouvelle mairie

### Pourquoi une nouvelle mairie ?

La loi « handicap » du 11 février 2005 prévoit notamment qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP, dans le jargon technique) doivent être accessibles aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite (personnes en fauteuil, personnes âgées...). Cette réglementation à laquelle nous ne pouvons déroger s'appuie sur des règles très précises : largeurs de portes (90 cm minimum), pente d'accès à l'ERP limitée, aires de retournement pour un fauteuil, hauteur de la banque d'accueil (inférieure à 78 cm), ascenseur pour franchir les différents niveaux etc.

Donc beaucoup de règles ne sont pas respectées dans l'actuelle mairie, non seulement pour l'accueil du rez-de-chaussée, mais encore moins pour la salle des mariages/salle du Conseil Municipal à l'étage !

(suite de l'article page suivante)

(suite de l'article page précédente)

Par ailleurs, les conditions de travail et d'accueil ne sont ni satisfaisantes ni réglementaires.

L'humidité qui règne dans ces locaux ainsi que le manque de lumière font que ceux-ci ne sont pas conformes au Code du Travail. D'autres non-conformités sont liées à la configuration des sanitaires ainsi qu'à l'absence d'un espace réservé aux salarié(e)s.

Concernant l'accueil, la confidentialité nécessaire à certaines démarches des citoyens auprès des services de la mairie ne peut être réellement assurée.

Un assainissement et une mise aux normes des locaux actuels nécessiteraient des travaux lourds, difficilement envisageables techniquement et économiquement compte tenu de la configuration du bâtiment : transformation complète du rez-de-chaussée, ascenseur, etc. et seraient très onéreux. Sans compter que l'espace disponible s'avère insuffisant dans tous les cas. C'est pourquoi il est plus opportun et plus économique d'envisager la construction d'une extension ou d'un nouveau bâtiment.

C'est donc pour toutes ces raisons que notre village doit se doter d'un nouvel hôtel de ville.

### La démarche en cours

Depuis plusieurs années ce projet de construire une nouvelle mairie est en cours à Viens. Depuis 2012, le CAUE du Vaucluse (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) a accompagné la mairie pour établir le programme de cette opération en analysant les objectifs et les besoins à satisfaire. Grâce à ce programme qui définit les grandes lignes du projet (surfaces nécessaires, zone d'implantation, parti pris environnemental...), une consultation auprès de cabinets d'architecture a été lancée cet automne, suivie d'entretiens avec 4 cabinets présélectionnés.

C'est finalement le cabinet Ostraka, situé à Robion, qui a été retenu pour sa capacité à concevoir un bâtiment novateur et répondant au maximum aux objectifs de développement durable que s'est fixés la municipalité.

Aujourd'hui le projet est à l'étude et une réunion publique sera organisée pour le présenter quand il sera suffisamment avancé.

## Que se passe-t-il à l'ALSH de Viens ?



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Viens étant un refuge LPO, il adhère à la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

La nature se révèle extraordinaire mais il faut l'aider. Aussi l'ALSH agit pour protéger la nature par des gestes simples.

Le centre a adopté une démarche éco-citoyenne afin de préserver la biodiversité de proximité. Il privilégie les pratiques respectueuses de l'environnement, il agit au quotidien pour favoriser l'accueil de la faune et de la flore. Il favorise cet environnement, tout simplement en privilégiant le compostage, l'arrosage économique du jardin potager, du jardin botanique, en créant des abris pour les oiseaux et pour les insectes. Le jardin du centre est petit mais il se révèle extraordinaire grâce à la patience, et l'enthousiasme de Palou, d'Emilie et de vos enfants. Ils adorent modeler, mani-

puler. Emilie a fait réaliser de superbes oiseaux aux jeunes enfants de 4 à 5 ans à l'aide de pâte à sel, une pâte faite maison et économique, idéale pour les enfants de tous les âges. Pour les couleurs, ils ont utilisé des colorants alimentaires. Par des astuces, par sa créativité, et avec beaucoup de patience, Emilie a accompagné les enfants dans l'atelier de création d'oiseaux (photos ci-dessus).

J'ai aussi surpris au centre, un atelier de création de cerises en pâte à sel (photo ci-contre), la cerise notre diamant rouge de Vaucluse, 1<sup>er</sup> département producteur. Malgré l'expansion du numérique, les enfants qui participent à l'ALSH sont loin de passer tout leur temps devant la TV, l'ordinateur ou la console .....



# Démocratie, oui mais comment ?

Si l'on recherche l'origine du mot démocratie, il vient du grec *dêmos*, peuple, et *kratos*, pouvoir, autorité.

Notre système de gouvernance en France, dans les Communes, les Départements, les Régions et même au niveau de l'État, est actuellement basé sur un système de **démocratie représentative**, où les citoyens expriment leur volonté par l'intermédiaire de **représentants élus** à qui ils délèguent leurs pouvoirs. Ces élus qui représentent la volonté générale, votent et gèrent leur collectivité tout au long de leur mandat. Ce système a ses avantages et ses inconvénients : il confie le pouvoir aux élus pour mener leur politique durant leur mandat mais il écarte les citoyens des décisions. Le taux d'abstention de plus en plus élevé à chaque élection montre bien les limites de ce système et le sentiment qu'ont les citoyens d'être écartés des décisions.

Des collectivités françaises ont pris le parti de s'orienter vers la **démocratie participative**, qui permet d'augmenter l'implication des citoyens dans la **vie politique** et d'accroître leur rôle dans les **prises de décision**. Cela peut se faire sous forme de débats libres, en faisant abstraction des partis et des étiquettes politiques, permettant que les idées constructives et nouvelles des citoyens soient examinées de manière efficace.

Certaines listes qui ont été élues aux dernières élections municipales s'étaient présentées dans cette perspective. L'exemple le plus abouti se situe à Saillans, petite commune de la Drôme (1 200 habitants). Mais il y a aussi la ville de Grenoble qui met en place progressivement la démocratie participative.

Les élus du Conseil Municipal de Viens n'ont pas été désignés exactement sur cette base mais chacune des 2 listes qui s'était présentée à Viens annonçait lors de sa campagne vouloir tendre vers une plus grande concertation des habitants. C'est pour cette raison que nous vous proposons de travailler ensemble sur certains projets du village. Parmi ces projets, il y a :

- le sport à Viens,
- la création d'un espace de convivialité pour les anciens en lien avec le développement de l'accueil et de l'information des randonneurs,
- la mise en valeur du patrimoine du village,
- la création d'un espace aménagé pour les jeunes.

Cette liste n'est pas exhaustive. Il peut y en avoir d'autres qui vous semblent prioritaires ou pour lesquels vous auriez des affinités ou des compétences propres à faire partager.

Ces projets seront alors réfléchis au sein de comités composés d'habitants et d'un ou deux élus du Conseil Municipal, qui se réuniront autant de fois que nécessaires pour faire avancer chaque projet.

Un exemple concret est la création d'un club de football à Viens. Des habitants ont lancé l'idée de monter ce club, impliquant notamment de réaménager le terrain de foot. Michaël Poutrain, conseiller municipal, a suivi ce projet qui est en bonne voie de réalisation pour la rentrée.

Ce nouveau fonctionnement que nous vous proposons ne pourra se faire qu'avec la participation d'un nombre suffisant de personnes. Nous lançons donc un appel à toutes les personnes intéressées afin qu'elles se fassent connaître. Vous pouvez nous communiquer le projet ou le sujet qui vous intéresse et vos disponibilités (fréquence de réunion auxquelles vous pouvez participer).

Pour cela, déposez un courrier en mairie ou envoyez un mail à la mairie : [commune-de-viens@wanadoo.fr](mailto:commune-de-viens@wanadoo.fr) (en indiquant comme objet « démocratie participative »).

Vous pouvez également répondre en groupes si vous connaissez d'autres personnes intéressées par les mêmes sujets que vous, ça n'en sera que plus facile pour apprécier l'opportunité d'un futur comité.

Nous verrons ainsi ce sur quoi il est possible de tester ce nouveau mode de fonctionnement.

## Brèves

### Nouvelle composition de l'équipe municipale

Lors du Conseil municipal du 29 juin 2015, Mireille DUMESTE a été élue maire. M. Jean-Pierre PEYRON, jusqu'alors maire a cédé sa place, conformément à ses engagements et continue sa mission en tant que conseiller municipal.

Madame le Maire s'entoure de quatre adjoints : M. Fabien UHRING (1er adjoint), M. Jean-Pierre TIRARD (2ème adjoint), Mme Nadia CHIBOUT (3ème adjointe), M. Mathias MEIGNAN (4ème adjoint).

# Conseil municipal (délégations)

Fabien UHRING, 1<sup>er</sup> adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Finances
- Vie associative
- Parc informatique (matériel, logiciel)
- Site internet municipal
- Etat Civil et affaires funéraires

Jean-Pierre TIRARD, 2<sup>ème</sup> adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Bâtiments (gestion du patrimoine bâti et des logements communaux)
- Travaux (suivi des chantiers)

Nadia CHIBOUT, 3<sup>ème</sup> adjointe, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

- Enfance et petite enfance
- Affaires scolaires et centre de loisirs
- Affaires sociales

Mathias MEIGNAN, 4<sup>ème</sup> adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Aménagement du territoire et environnement
- Urbanisme

Camille MATHIEU, conseillère municipale, est déléguée dans les domaines suivants :

- Culture et communication

Daniel RAVAUTE, conseiller municipal, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Voirie et réseaux (gestion et entretien)
- Véhicules communaux (gestion et entretien)

Mickaël POUTRAIN, conseiller municipal, est délégué dans les domaines suivants :

- Jeunesse et sports

Viviane DARGER, conseillère municipale, est déléguée pour intervenir dans la gestion du marché hebdomadaire

## Délégations intercommunales

**Communauté de Communes du pays d'Apt/Luberon (CCPAL) et Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

délégués titulaires : Jean-Pierre PEYRON et Mireille DUMESTE

### SIVOM du Calavon

délégués titulaires : Jean-Pierre PEYRON et Jean-Pierre TIRARD

suppléants : Michaël POUTRAIN et Daniel RAVAUTE

### Parc Régional du Luberon / Réserve Géologique

délégué titulaire : Mathias MEIGNAN

suppléante : Camille MATHIEU

### Syndicat d'Electrification Vauclusien

délégué titulaire : Jean-Pierre PEYRON

suppléant : Jean-Pierre TIRARD

### Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires

déléguée titulaire : Nadia CHIBOUT

suppléante : Céline AUGIER

### Syndicat mixte de Valorisation Forestière

délégué titulaire : Daniel RAVAUTE

suppléant : Michaël POUTRAIN

### Syndicat Intercommunal de Rivière Calavon Coulon

délégués titulaires : Daniel RAVAUTE et Frédéric ROUX

suppléants : Michaël POUTRAIN et Jean-Pierre TIRARD

### SIRTOM du Pays d'APT

délégués titulaires : Céline AUGIER et Frédéric ROUX

suppléants : Jean-Pierre PEYRON et Caroline BREMOND-DICK

## Commissions communales

### Commission Communale de Sécurité

président : Jean-Pierre PEYRON

vice présidente : Mireille DUMESTE

titulaires : Viviane DARGER, Jean-Pierre TIRARD et Mathias MEIGNAN

### Commission des Marchés

présidente : Mireille DUMESTE

membres titulaires : Fabien UHRING, Mathias MEIGNAN et Frédéric ROUX

suppléants : Jean-Pierre PEYRON, Jeannine FAURE et Caroline BREMOND-DICK

### Commission d'Urbanisme élargie

présidente : Mireille DUMESTE

membres titulaires : Jeannine FAURE, Mathias MEIGNAN et Frédéric ROUX

suppléants : Jean-Pierre PEYRON, Marcel AVARGUES  
membres extérieurs : Guy AUBERT

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

présidente : Mireille DUMESTE

membres titulaires : Jeannine FAURE, Jean-Pierre PEYRON, Nadia CHIBOUT, Céline AUGIER

membres extérieurs : Maguy ARNAL, Bernard DUMONT, Danielle PEYRON et Elisabeth SOTTI

### Commission Communale des Impôts Directs

commissaires titulaires : Marcel AVARGUES, Arlette BOS, Jeannine FAURE, Catherine JOSSIER, Guy AUBERT (bois), Fernand BOREL (hors commune)

commissaires suppléants : Gilbert FAURE, Daniel RAVAUTE, Fabien UHRING, Sylvie VIGNERON, Bernard DUMONT (bois), Sébastien BARDOUIN (hors commune)

# CONSEILS CANICULE

## CONSEILS INDIVIDUELS

- Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h-21h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches et au mieux, dans un espace rafraîchi (réglez alors votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante),
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics),
- Si vous devez sortir à l'extérieur, préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil,
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire,
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher,
- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale (en cas de fortes chaleurs, il faut boire suffisamment pour maintenir une élimination urinaire normale),
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation,
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques,
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate, sauf en cas de diarrhées) voire de l'eau gélifiée,
- Accompagnez la prise de boissons non alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux (pain, soupes...),
- Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...)

## CONSEILS COLLECTIFS

- Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part,
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

### EN CAS DE FORTES CHALEURS

Les symptômes qui doivent alerter Si lors de fortes chaleurs vous ressentez un des symptômes suivants :

Grande faiblesse,  
Grande fatigue,  
Étourdissements, vertiges, troubles de la conscience,  
Nausées, vomissements,  
Crampes musculaires,  
Température corporelle élevée,  
Soif et maux de tête

Si vous êtes en présence d'une personne qui :

Tient des propos incohérents,  
Perd l'équilibre,  
Perd connaissance,  
Et/ou présente des convulsions,



### ATTENTION !

Il peut s'agir du début d'un coup de chaleur,  
C'est une urgence médicale

### APPELEZ LE 15

Il faut alors agir rapidement et efficacement en attendant l'arrivée des secours :

#### Premiers secours

Transporter la personne à l'ombre ou dans un endroit frais et lui enlever ses vêtements,  
Asperger la personne d'eau fraîche et l'éventer.

## ETAT CIVIL

### Décès :

Yvette KYLLIKKI veuve DE GUELTZ, le 28 janvier 2015  
 Marcel GUILLAUME, le 02 février 2015  
 Louis ALLEMAND, le 05 avril 2015  
 Mireille BATTIPAGLIA épouse BELLEN, le 04 juillet 2015

### Naissances :

Sihame BOUAISS, née le 13 février 2015  
 Léony DALEX, née le 24 juin 2015  
 Lilian WICART, né le 26 juin 2015

## Dico et Atlas

Voilà la huitième année que la municipalité de Viens organise une cérémonie, juste avant les vacances scolaires, pour les 7 écoliers qui, à la rentrée de septembre vont rejoindre le collège. Celle-ci s'est déroulée en présence de 5 enfants et leur famille, du Maire Mireille Dumeste et de 3 élus : Jeannine Faure, Céline Augier, et Nadia Chibout (Adjointe déléguée à la vie scolaire)

Madame le Maire a félicité les élèves pour leur parcours qui s'est déroulé dans les écoles du RPI regroupant les villages de Viens, Caseneuve et St Martin de Castillon.

Afin de les récompenser pour leur passage en 6ème et de les encourager, un dictionnaire ou un atlas leur ont été remis, puis l'ensemble des participants a pris un rafraîchissement et quelques friandises dans le jardin de la Mairie.

La municipalité de Viens souhaite à Anna, Anaïs, Emile, Lena, Massis, Pierre et Shane de bonnes vacances avant une rentrée au collège pleine de curiosité et de confiance en soi.



Lavoir

### Mairie de Viens

#### Horaires d'ouverture :

Lundi-jeudi  
 9h-12h  
 14h-17h  
 Mardi-vendredi  
 9h-12h  
 (fermée le mercredi)

#### Coordonnées

Tél : 04 90 75 20 02  
 Fax : 04 90 75 31 10

mél :  
 commune-de-viens@wanadoo.fr

Site internet :  
[www.mairiedeviens.fr](http://www.mairiedeviens.fr)

Place de l'Ormeau  
 84750 VIENS

## Sur les pas de Roger BERNARD

Le 70ème anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale a été propice à l'émergence de la mémoire, c'était la volonté des institutions de la république qui l'ont sollicitée et c'est dans ce contexte qu'est née l'idée de la marche de la résistance à Viens. Marche et démarches à la mémoire de ceux qui ont vécu cette période de notre histoire, de ceux qui l'ont faite et de ceux qui ont perdu leur vie en décidant de résister.

C'est ainsi qu'un jeune homme, résistant, poète, père d'un tout petit enfant, a été assassiné près de la gare de Viens. Ses amis ont commémoré chaque année sa disparition. Avec les anciens combattants, ils honorent sa mémoire tous les 22 juin. Afin que cette mémoire de résistance perdure, la création d'un chemin de résistance sur les pas même de Roger Bernard et de ses camarades est apparue évidente et nécessaire. Comme un lieu à emprunter pour se parler de ce qu'a été la résistance et de ce qu'elle peut être aujourd'hui. Eveil de la conscience, réflexion, émotion, débat...

Ce 21 juin 2015, nous étions une quarantaine à refaire le chemin de Céreste à la gare de Viens. Nous avons parlé de Roger Bernard, récité ses poèmes et ceux de René Char, partagé les émotions avec sa petite fille, nous avons chanté la chanson de Craonne, « A tous les enfants » de Boris Vian et d'autres. Surtout nous nous sommes interrogés sur ce que veut dire résister aujourd'hui.

Cette marche a été faite à ce jour quatre fois avec des groupes différents dont une avec une classe de 3ème d'Apt, en 2016 une classe du lycée de Pertuis va l'emprunter et "la" questionner de différentes manières. Roger Bernard était originaire de Pertuis. En projet, un CMI/CM2 du RPI Caseneuve, Viens, St Martin travaillera à partir de ce chemin de résistance. Ainsi la mémoire s'inscrit de manière vivante auprès de la jeunesse.

Ce projet en lien avec les municipalités de Céreste, St Martin de Castillon et Viens est porté par une association "Une idée dans l'air" et deux artistes conteuse et plasticienne qui recueillent la mémoire, la transmettent, la font revivre : Séverine Bruneton et Giulia Ronchi.

Nous vous invitons à nous rejoindre durant les mois qui viennent et plus particulièrement le 19 juin 2016 pour que cette marche prenne encore plus de sens dans cette interrogation et connaissance du passé qui nous ramène à notre conscience du présent et de l'avenir.



Bulletin réalisé et imprimé en  
 mairie de Viens

